

COMPTE-RENDU DU FORUM « ASSEZ DE PLANS SUR LA COMÈTE PLACE À LA MAQUETTE »

OUÛ EN EST LE PROJET CONCORDE ?

CONCORDE

**Mon quartier change :
Je participe !**

25 AVRIL 2018

**Réunion animée par le Forum Démocratie participative,
Marina Janssen et l'Etat de Genève**

Accueil autour
de la maquette
dès 19h30

Le mercredi 25 avril à 19h45 s'est déroulée la soirée publique d'information « assez de plans sur la comète place à la maquette » entre les habitants et une part de l'équipe du projet Concorde. Cette soirée a permis à l'ensemble des présents de prendre connaissance du programme de l'année 2018, de la mise en œuvre du PDQ Concorde ainsi que de la démarche participative. La soirée publique a débuté à 19h30 avec une présentation de la maquette pour se terminer à 22h00 et s'est déroulée de façon suivante :

OBJECTIFS DE LA SOIRÉE

- Informer sur les avancées du projet Concorde
- Présenter la maquette du quartier
- Ouvrir un dialogue direct entre les habitants concernés, les élus et les équipes techniques du projet

DÉROULEMENT

- 20h

Introduction par **Jonathan Lupianez**, garant de la participation, Forum Démocratie participative

- 20h10

Intervention par **Rémy Pagani**, maire de Genève, **Antonio Hodgers**, conseiller d'Etat et **Ernest Greiner**, président de la Fondation HBM Émile Dupont.

- 20h30

Présentation des avancées du projet Concorde par **Giovanna Ronconi**, cheffe de projet à l'office d'urbanisme de l'État de Genève.

- 20h45

Les habitants étaient invités à questionner le projet à l'aide de la maquette de 6 tables autour desquelles les habitants se sont librement répartis.

- 21h15

Chaque modérateur des tables a synthétisé les échanges de l'atelier et restitué en plénières 3 questions. Il y eu donc 2 min de restitution x 6 groupes.

Réponses des élus et des équipes techniques du projet dans un second temps. **Igor Moro**, responsable de l'urbanisme et du développement durable de la Ville de Vernier, remplace Yvan Ro-chat, conseiller administratif de Vernier.

- 21h45

Mot de la fin et synthèse des questionnements suivis de discussion informelle autour de la maquette

CONTENU DE LA SOIRÉE

Intervention du Maire de Genève, Rémy Pagani	p. 3
Intervention du Conseiller d'État, Antonio Hodgers	p. 3
Intervention du président de la FED, Ernest Greiner	p. 4
Présentation de la cheffe de projet, Giovanna Ronconi	p. 4
Présentation du garant de la participation, Jonathan Lupianez	p. 7
Synthèses des questions des participants	p. 9

INTERVENTION DU MAIRE DE GENÈVE, RÉMY PAGANI

Mesdames et messieurs, en tant que maire de Genève, j'ai le plaisir de venir vous présenter les actions de la Ville de Genève. Bien que la majorité des transformations soit sur le territoire de la municipalité, nous n'avons la propriété que des axes routiers, de la Ferme Menut-Pelet ainsi que de la Villa de la Concorde où siège le service des pompes funèbres. Aujourd'hui, j'ai une nouvelle importante pour le quartier à vous transmettre. Après 10 ans d'action en partenariat avec les habitants, le Conseil municipal a voté en mars dernier le budget de la Ferme Menut-Pelet en vue de la réalisation d'une Maison de quartier. Cet équipement public est d'autant plus important que le quartier va connaître dans les années à venir près de 600 nouveaux logements. Les travaux commenceront d'ici quelques mois.

INTERVENTION DU CONSEILLER D'ÉTAT, ANTONIO HODGERS

L'État souhaite promouvoir un urbanisme relationnel qui soit proche des habitants, à travers les démarches « Bottom-up » et qui s'appuie sur le génie local. Le projet Concorde et la démarche initiée par les habitants et le Forum sont à ce titre un exemple pour le département d'urbanisme.

Le quartier est aujourd'hui en construction vu son importance, plusieurs points méritent d'être soulignés. Les collectivités se doivent d'être attentives au développement de ce projet, car il s'inscrit dans un environnement déjà bâti avec des habitants, une histoire, des équilibres, des identités locales à respecter et à accompagner. Parmi tous les grands projets du canton, la Concorde est l'un des plus avancés et l'État souhaite apporter une attention toute particulière à sa réussite.

L'un des grands défis de l'urbanisme aujourd'hui est d'accompagner la densification par la création d'espaces de rencontre, d'espaces apaisés, protégés

de la circulation, du bruit, afin de réaliser une ville plus douce. Pour cette raison, les habitants doivent être associés à ce projet. Leurs observations et leurs contributions lors des ateliers enrichissent la conception des espaces publics (autour de la nouvelle école, des futures places, etc.). Les collectivités se doivent de répondre à la crise du logement de manière équilibrée.

A l'échelle du quartier, le troisième défi auquel le projet Concorde répond est celui de la mixité sociale. Avec l'implantation de logements privés, l'objectif est atteint, mais la question de la mixité sociale reste centrale. Nous nous battons pour que chaque commune fasse sa part de logements d'utilité publique. Aujourd'hui, l'ambition est de construire des logements HBM (habitation bon marché) synonymes d'un urbanisme de qualité qui intègrent pleinement le paysage urbain et garantissent une qualité de vie optimale aux habitants. Cette conception rompt avec un temps passé où l'architecture des logements sociaux contribuait à la stigmatisation sociale des locataires.

INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA FED, ERNEST GREINER

Ernest Greiner, président de la Fondation HBM Émile Dupont (FED), rappelle que la Fondation participe à près de la moitié du renouvellement des logements sur le périmètre Concorde. Il précise que l'échange de leurs parcelles du secteur A avec celles du secteur d'Actaris a permis d'implanter un centre culturel et donc de limiter la construction de logement HBM dans le périmètre. Avec 50% de logements subventionnés et 50 % de logements à loyer libre sur le périmètre du projet, la mixité sociale est au rendez-vous. Il a également présenté l'actualité des projets de la FED :

- Les 2 bâtiments d'Henri-Golay soit 84 logements seront terminés courant juin 2018. Les premiers habitants arriveront à partir du mois de juillet.
- L'autorisation de construire pour Ouches-Sport a été accordée ce mois d'avril.
- Le concours d'architecture du secteur du secteur T va être lancé prochainement. Il est très heureux d'annoncer aujourd'hui que la présidente de ce

concours est Anita Frey, forte de ses compétences d'urbaniste et d'architecte.

Très attentive à l'égard de la qualité des futures constructions et aux bien-être de ses locataires, la fondation propose systématiquement à ceux vivants dans les immeubles dégradés la possibilité de pouvoir se loger dans les nouveaux appartements de la Concorde. C'est l'esprit même de la fondation qui s'inscrit dans une dynamique de qualité visant à faire évoluer l'image, le rôle et la considération du logement subventionné grâce notamment la dérogation obtenue pour ne pas appliquer le barème d'entrée pour une allée de l'immeuble Henri-Golay. Les arcades d'Henri-Golay qui sont toutes louées apporteront aussi une plus-value sociale.

Monsieur Greiner remercie enfin le Forum qui intègre les parties prenantes aux réflexions. La Fondation s'engage à travailler avec le Forum et les habitants pour concevoir ensemble les aménagements extérieurs de l'immeuble situé au chemin des Ouches.

HABITANT.E.S AUTOUR DE LA MAQUETTE



PRÉSENTATION DE LA CHEFFE DE PROJET, GIOVANNA RONCONI

Le plan directeur de la Concorde est issu d'une démarche de concertation qui témoigne que la participation des habitants est possible dans un projet d'aménagement. Le quartier traverse aujourd'hui une étape importante, celle de la mise en œuvre avec quatre premiers chantiers en cours.

La séance d'aujourd'hui a comme objectif de donner un aperçu de l'état général de l'ensemble des projets et études en cours ainsi que de veiller à une communication optimale entre acteurs et population.

Le panorama général du projet :

- 100'000 m² de nouveaux logements,
- 15 000 m² d'équipements (un centre culturel avec 1500 spectateurs, une école primaire, la Maison de quartier à la ferme Menut-Pellet).
- 10 000 m² de commerces et services avec une concentration plus importante le long de l'avenue de l'Ain et Henri-Golay.
- Sur les 1'500 nouveaux habitants, 300 seront des étudiants dans un immeuble du centre culturel.
- Le PDQ prévoit 1'350 habitants supplémentaires, qui s'ajoutent aux 4'000 résidant déjà dans le périmètre. Parmi ces 1350 nouveaux habitants 350 seront des étudiants qui s'installeront dans un immeuble du centre culturel.

Le périmètre du PDQ Concorde est concerné par plusieurs projets, dont l'état d'avancement varie : certains sont encore en phase d'études, d'autres font l'objet d'autorisation de construire en cours de préparation ou d'instruction, d'autres encore sont en cours de réalisation. Au total, cela concerne huit opérations pour du logement et des activités, deux équipements publics, deux nouvelles infrastructures routières, un nouvel espace public lié à des aménagements de voie, ainsi qu'un aménagement lié à la mobilité douce.

Les projets de logements et d'infrastructures ainsi que leur état d'avancement sont présentés succinctement dans les deux cartes suivantes à droite.

Espaces publics

Dans le quartier il n'y a pas que des nouveaux logements, il y a aussi des espaces publics à créer. Des études préliminaires qui déterminent des principes d'aménagement ont été lancées en co-pilotage entre les Villes de Vernier, Genève et l'office de l'urbanisme du canton. Il s'agit des études pour la voie verte d'agglomération ainsi que pour l'aménagement de l'axe Henri-Golay et de l'esplanade Concorde-Libellules. Par la suite, un avant-projet déterminera le projet définitif de ces espaces publics qui seront réalisés à l'horizon de 2025. L'aménagement de l'axe Henri-Golay et de l'esplanade Concorde-Libellules sera possible une fois que le rond-point de l'avenue de la Concorde sera fermé avec la construction de la bretelle sur l'avenue d'Aïre et du nouvel accès à la rue Jean Simonet.

L'étude de la voie verte d'agglomération a été lancée au début de cette année sur le secteur. Elle part du Bois des Frères et transite à l'intérieur du quartier, devant le centre sportif, traverse l'avenue de l'Ain et passe au centre culturel. Elle permet de connecter le pôle multimodal et de rejoindre la couverture des voies de Saint-Jean. Cette première étude permettra de mieux connaître les conditions de réalisation de ce projet et de déterminer d'une manière plus précise son tracé.

La démarche de concertation

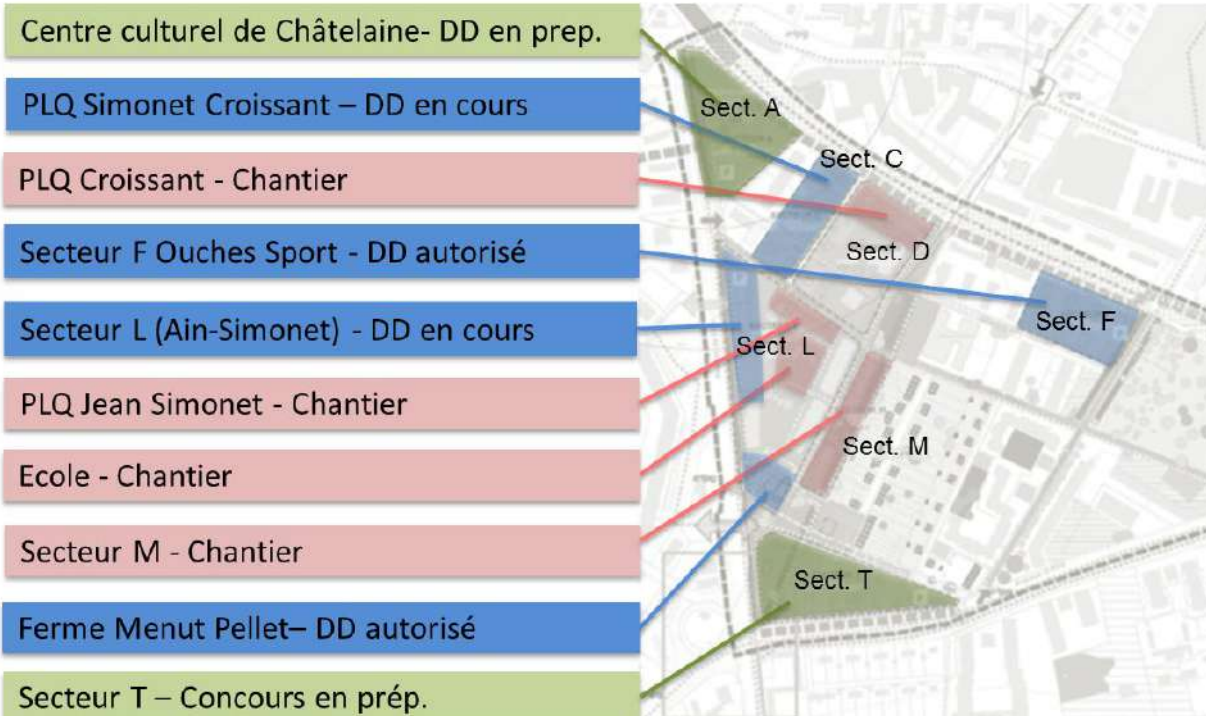
Elle est centrale dans le projet de PDQ Concorde. Les mini-chantiers créés par les habitants de la Concorde ont permis de répondre à leurs aspirations et améliorer ce qui pouvait l'être immédiatement, ainsi que de tester les besoins en vue du réaménagement futur des espaces publics. C'est une réussite, qui a inspiré d'autres projets dans le canton. Les mini-chantiers ont permis de démontrer que la concertation ne fait pas peur et que les projets peuvent se faire de manière transparente avec les habitants.

En 2018, la concertation porte sur l'esplanade Concorde Libellules. La visite du quartier du 10 mars a permis de récolter les points forts et les points faibles des usagers du quartier. Demain, 26 avril, aura lieu le 2^e atelier à l'avenue Henri-Golay auquel vous êtes conviés. Ce deuxième atelier permettra d'échanger sur les premiers principes d'aménagement proposés par le bureau d'architecte paysagiste Abaar.



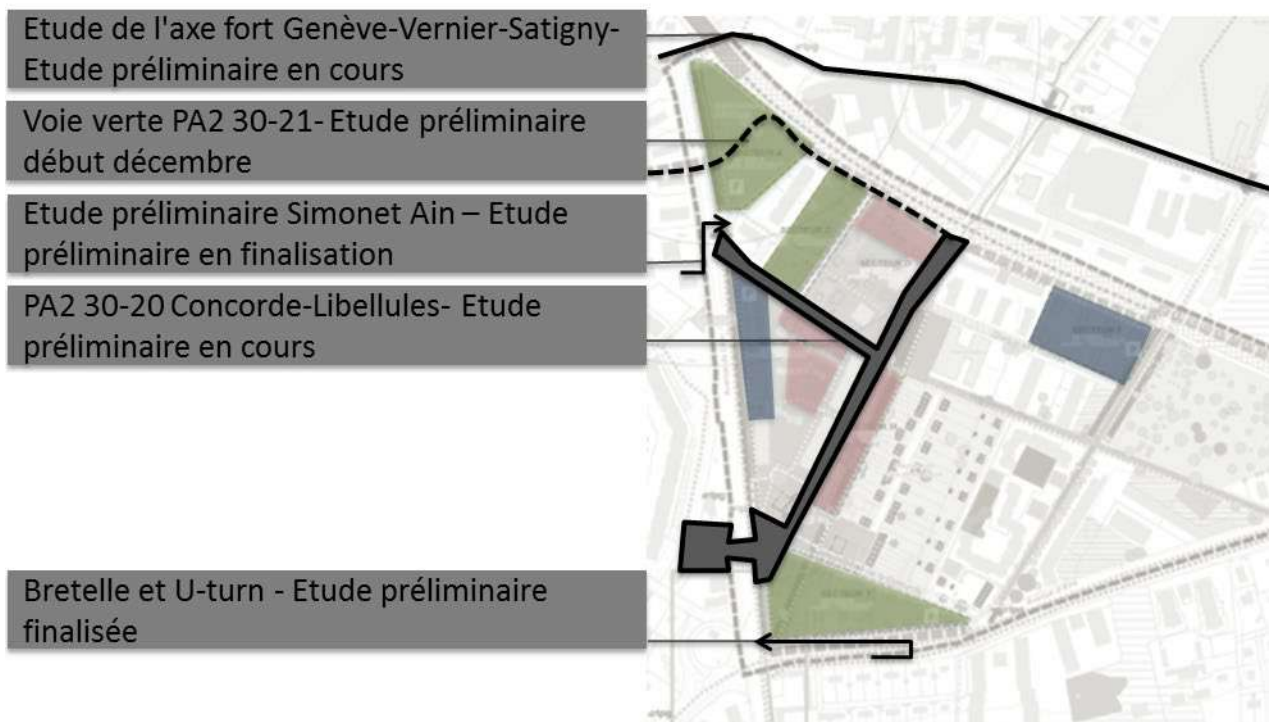
En rose les chantiers actuels, en bleu les chantiers à venir, en vert les chantiers à moyen terme

AVANCÉES DES PROJETS DE LOGEMENTS DANS LE SECTEUR.



En noir, les axes et les espaces à l'étude

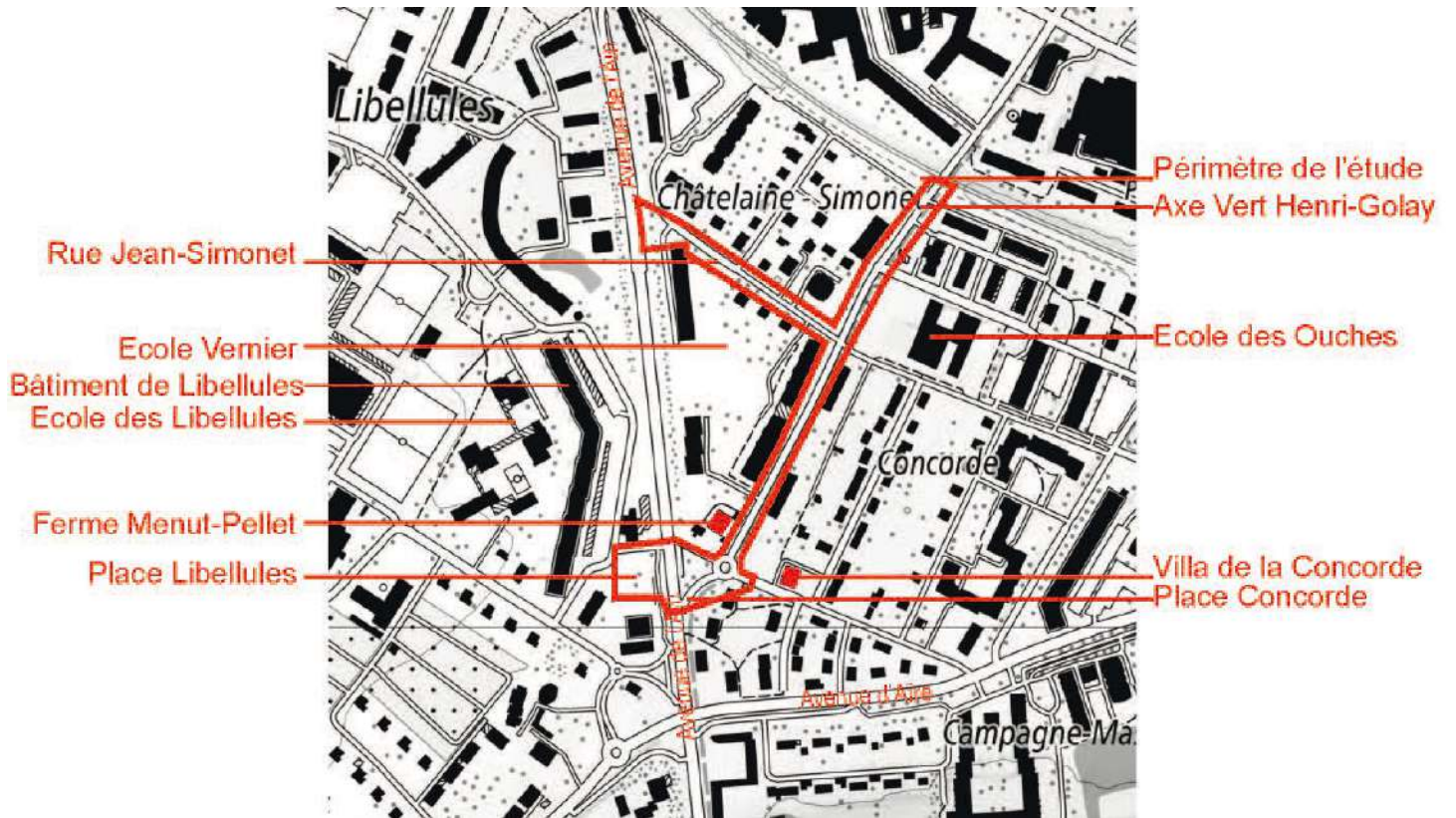
ÉTUDES SUR LES INFRASTRUCTURES



En rouge, le réaménagement des rues et des places apporteront de la qualité aux usagers de tous les moyens de transport.



PÉRIMÈTRE DE L'ETUDE CONCORDE - LIBELLULES



Atelier « Y'a de la vie sous le bitume », restauration du passage sous l'av. de l'Ain.



PROJET ÉPHÉMÈRE



La communication

L'objectif pour l'État est de communiquer au mieux ces changements, notamment à travers la maquette et de nombreux outils, car les démarches de participation s'échelonnent tout au long du processus du projet.

- **Maquette du quartier** : représentée à l'échelle 1/500, elle permet de mieux comprendre le gabarit et les relations entre les bâtiments ainsi qu'aborder la relation du quartier avec les quartiers environnants. Elle sera exposée dans le quartier à la Villa de la Concorde. Les horaires des permanences vous seront communiqués ultérieurement.
- **Maquette virtuelle** : une application qui permet

de virtuellement de se promener à l'intérieur du quartier, accessible depuis votre portable. On peut avoir des vues à différents niveaux, et avec les quartiers environnants. Cette application offre les dernières informations sur chaque nouveau bâtiment. L'application a été réalisée par l'hepia.

- **Simulation du nouveau schéma de mobilité** afin de mieux expliquer le principe des mobilités qui inquiète beaucoup d'entre vous. Les flèches indiquent les orientations des flux et leur nombre indique la proportion des véhicules par rue.
- Pour toute information sur ces points, veuillez accéder au site internet de l'État : <https://www.ge.ch/dossier/nouveaux-quartiers/chatelaine>

SIMULATION DU NOUVEAU SCHÉMA DE MOBILITÉ



En bleu les axes de transport du quartier et les triangles décrivent la charge de trafic. Bientôt en ligne

Représentation 3D en blanc des bâtiments projetés. Bientôt en ligne

MAQUETTE VIRTUELLE



PRÉSENTATION PAR LE FORUM DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, JONATHAN LUPIANEZ

Le Forum démocratie participative accompagne le dispositif de concertation mis en place sur le périmètre du projet Concorde qui vise :

1. Informer sur les avancées des projets en s'appuyant sur une variété d'outils :

- Le site internet www.forum1203.ch avec une mise à disposition des informations sur le programme du projet, des articles (thématiques, projet de construction), comptes-rendus de séance, des présentations, à télécharger.
- La Newsletter.
- Les panneaux d'information,
- Le journal d'information [Chantier de la Concorde](#)
- La permanence d'info ouverte les mercredis de 9h00 à 12h30 à l'avenue Henri-Bordier 4
- La page [Facebook.com/forum1203](https://www.facebook.com/forum1203).

2. Veiller au respect des principes du PDQ Concorde et interroger les façons de faire le quartier en identifiant les thématiques qui auraient besoin d'être approfondies.

3. Coordonner et développer les liens entre les administrations publiques, les maîtres d'ouvrage et les habitants.

4. Accompagner la mise en œuvre de la participation par l'animation d'ateliers et la récolte des avis habitants. Pour cette année 2018, l'objet de la concertation porte sur la thématique des espaces publics avec le réaménagement de l'avenue Henri-Golay, de la rue Jean Simonet et de l'esplanade Concorde – Libellules :

- Atelier 1 : la visite guidée du quartier, du 10 mars 2018, a permis de récolter l'expérience des usagers et de les interroger sur les endroits appréciés et sur la problématique des rues de leur quartier. Dispositif : Lors de la balade urbaine enregistrement de la parole des habitants entre chaque arrêt, mis en image les échanges entre les professionnels et les usagers une illustratrice.
- Atelier 2 : Les principes d'aménagement ont été mis en débat à travers notamment les dessins de l'illustratrice Albertine et la présentation des architectes paysagistes d'APAAR.
- Atelier 3 : Présentation des résultats de l'étude

par les mandataires, le 20 septembre à 18h00 à la salle polyvalente de l'école des Ouches.

Parallèlement à ce dispositif, le Forum organise d'autres types de concertations pour collecter l'information sur le devenir de ces espaces et les transmettre aux mandataires de l'étude.

- Bilan du projet « Y'a la vie sous bitume » (restauration du passage sous-voie de l'avenue de l'Ain). L'objectif est d'interroger les usagers sur la restauration temporaire et questionner les éléments qui sont essentiels à prendre en compte dans l'aménagement. Le questionnaire est en ligne sur [notre site internet](#) et les résultats seront transmis aux mandataires de l'étude. Une fresque devrait prendre place à la fin du printemps face à celle des enfants. (*en cours*)
- Enquête sur la mobilité des enfants de l'école des Ouches a permis de vérifier quels sont les endroits que les parents considèrent comme dangereux et tirer une image précise des déplacements des écoliers. Les résultats sont consultables en ligne.
- Exposition : juin 2018 à la salle polyvalente de l'école des Ouches. Présentation de la démarche et des avancées de l'étude (dessins, bandes sonores). Vous avez toujours vos mots à dire, ils seront consignés et transmis à l'équipe du projet. Venez nombreux au vernissage le jeudi 14 juin à l'école des Ouches.

Où en est le projet Concorde ?

Les chantiers commencent par la construction du bâti. La construction des infrastructures et des espaces publics se dérouleront dans un second temps.

Comme le présente le journal d'info n°4, cette année 2018 est marquée par la réalisation de quatre chantiers de construction et deux chantiers qui devraient démarrer à la fin de cette année. En outre, deux études sont en cours sur les espaces publics ainsi que lancement du concours d'architecture du secteur T.

Lors du Forum sur la mobilité du 4 mai 2017, quelques questions sont restées en suspens, notamment d'incompréhension du nouveau schéma de mobilité du quartier. La configuration se précise, mais n'est pas encore définie.

Observations de terrain entre les habitants et l'équipe de projet sous forme de dessins indiquant les lieux agréables, mais aussi les espaces inadaptés. L'exposition permettra de compléter les discussions.

EXTRAITS DES DESSINS DE L'ILLUSTRATRICE ALBERTINE DU 10 MARS 2018



PASSAGE SOUS-VOIE RESTAURÉ.



Les actions menées dans le passage (2e fresque, bilan...) sont liées à l'étude Concorde-Libellules et donnent des informations complémentaires aux ateliers.



Le plan montre l'ensemble des trajets domicile-école des enfants du quartier. Cette étude apporte d'autres types de données à l'étude sur les espaces publics.



SCHÉMA DE LA MOBILITÉ ÉCOLIÈRE.



SYNTHÈSES DES QUESTIONS DES PARTICIPANTS

Il n'a pas été possible de répondre à l'ensemble des questions posées à la fois oralement et par écrit par les participants. Outre les échanges en séance publique, restitués ci-après, les questions et les remarques recevront une réponse plus complète sur le site Internet et sur ce document qui sera mis à jour sur www.forum1203.ch

Préambule d'Antonio Hodgers, conseiller d'État

Le PDQ est un engagement signé entre collectivités, ce n'est pas juste une image directrice. L'un des enjeux réside dans la concrétisation de cet engagement se matérialise, et là je compte aussi sur vous pour suivre cela de près. Enfin, j'insiste sur le fait que c'est un engagement qui lie les autorités entre elles, ce n'est pas juste une intention, c'est contractuel. Ainsi les règles qui sont dans le PDQ sont des règles qui sont engageantes d'un point de vue contractuel.

► **Mobilité : Comment assurer l'équilibre entre la mobilité douce et automobile avec la hausse du trafic sur les grands axes (av. d'Aire et av. de l'Ain) ?**

Réponses :

Igor Moro, responsable de l'urbanisme et du développement durable, Ville de Vernier

Évidemment l'avenue de l'Ain est un axe routier important (elle fait par ailleurs partie de la moyenne ceinture définie par la Direction générale des transports) et les traversées pour les modes doux doivent être régulées pour des questions de sécurité, lesquelles sont très normées. Il faut en effet savoir que lorsqu'on est en présence de deux voies de circulation par sens (et sans îlots intermédiaires entre les deux voies), il est obligatoire de poser des feux de circulation pour régler la traversée des modes doux. Dans les discussions entre l'Office de l'urbanisme et la direction générale des transports (DGT) nous nous efforçons de trouver des solutions qui ne péjorent pas la fluidité des modes doux. Concernant l'avenue de l'Ain, si la voie verte devait s'avérer insuffisante pour absorber la mobilité douce, une passerelle permettra de traverser l'avenue de l'Ain, grâce une alternative rassurante.

► **Service public : Est-ce que les ressources humaines dans l'action sociale et sociaux-culturels vont augmenter avec l'augmentation de la population ?**

Réponses :

Antonio Hodgers, Conseiller d'État en charge du DALE

C'est un vrai enjeu. Il y a des quartiers qui accueillent plus d'habitants que d'autres et il faut qu'on puisse les doter des infrastructures et services nécessaires. Sur le fonctionnement, le Conseil d'État a renforcé l'équation intercommunale en faveur des communes qui investissent en matière de développement urbain et qui ont une population mixte par rapport à d'autres communes avec des populations plus aisées. Cela est du ressort du Conseil d'État et de l'ACG via notamment le fonds intercommunal de développement urbain (FIDU).

► **Parking : Où vont pouvoir se garer les habitants de l'immeuble Henri-Golay sachant que le parking mutualisé qui leur est attribué ne sera pas terminé avant quelques années ? Avec le centre commercial et le centre culturel, quel impact sur la mobilité et la gestion du parking ?**

Réponses :

Olowine Rogg, conseil d'administration de la Fondation HBM Émile Dupont

En attendant le parking du secteur L qui est mutualisé avec les habitants de l'avenue Henri-Golay, la fondation va offrir des solutions temporaires aux locataires qui ont besoin d'un parking souterrain. Nous disposons de places libres dans d'autres immeubles du quartier. C'est une solution sur laquelle nous travaillons.

Igor Moro, responsable de l'urbanisme et du développement durable, Ville de Vernier

Ce qui se produit dans le secteur M correspond à la réalité du terrain. Au stade des planifications, il est aisé et tentant de parler de parking centralisé et mutualisé, mais après il y a la pratique de la construction. Les projets ne sortent pas de terre en même temps et les choses se complexifient, car il y a des décalages qu'il faut gérer. Bien entendu, nous devons trouver des solutions acceptables pendant quelques années et nous avons les moyens pour les trouver en espérant que le parking mutualisé soit construit rapidement.

▶ **Stationnement** : Comment est organisée la gestion des parkings en périphérie ? Est-ce quel est le rapport entre le nombre d'habitants, de logements et de véhicules ?

Réponses :

Jonathan Lupianez, garant de la participation, Forum Démocratie participative

Vous trouverez la réponse sur l'article Mobilité en lien sur notre site Internet : <https://www.forum1203.ch/Mobilite-3858.html>

▶ **Mobilité** : L'aménagement de Camille Martin ne dissuade pas les automobilistes à ralentir et dans l'ensemble les automobilistes roulent trop vite dans le quartier.

Réponses :

Igor Moro, responsable de l'urbanisme et du développement durable, Ville de Vernier,

Concernant le respect de la vitesse dans les zones 30 km/h, il faut savoir que la norme considère le régime 30 respecté à partir du moment où 85 véhicules sur 100 ne conduisent pas à plus de 37 km/h. Évidemment, on ne peut pas éviter que quelques particuliers dérogent à la limitation. L'expérience montre aussi que plus on investit pour créer des obstacles, plus on péjore la qualité du déplacement de plein d'autres usagers. Notre objectif est plutôt de faire un travail sur l'ambiance afin d'inciter les usagers à se calmer parce qu'ils se rendent compte du contexte.

▶ **Commerce** : Quels sont les types de commerces dans les nouveaux bâtiments de l'avenue Henri-Golay ? Est-ce que les souhaits des habitants actuels peuvent être reçus ?

Réponses :

Olowine Rogg, conseil d'administration de la Fondation HBM Émile Dupont

La Fondation a lancé un appel à candidature en 2016 et il y a eu il y a un foisonnement de demandes, notamment de petites activités. Sur les 800 m² à disposition. La FED a opté pour faire des petites arcades qui font entre 35 et 50 m² environ. Il est prévu un espace de physiothérapie, un médecin, un tea-room et il y aura une école de musique, de chant, de peinture. Il n'y aura pas de boulanger, car le four à pain qui demande de grosses cheminées d'extraction. D'autres artisans et artistes viennent s'installer, des art-thérapeutes, réflexologues, couturière et l'association des familles monoparentales. Bien entendu, la FED est tenue à un plan financier et ne peut pas mettre à disposition des arcades gratuites, mais ce sont des arcades bon marché. Enfin, il y aura au sous-sol des dépôts qui vont héberger des activités de type apiculture, troupe de théâtre, et divers artisans et artistes, notamment en lien avec les activités du rez. Pour les habitants et les locataires, une salle commune est prévue dans l'immeuble.

▶ **La hauteur des bâtiments secteur F** : Pourquoi sont-ils aussi hauts ?

Réponses :

Giovanna Ronconi, cheffe du Grand projet Châtelaine, Office d'urbanisme, DALE

Le PDQ s'est construit autour de la protection des villas de la cité-jardin d'Aïre. Elles ont été maintenues afin de conserver une diversité urbaine dans le quartier. La densité du quartier va donc de bâtiments de 4 étages (R+4) comme Henri-Golay, à des R+8 comme le secteur F. Le secteur F permet cette hauteur, parce qu'on n'a pas de bruit ni de risques majeurs. C'était un secteur propice à des constructions plus urbaines et plus hautes. Il convient de rappeler que les habitants souhaitaient également disposer d'un grand espace vert qui n'aurait pas été possible sans construire en hauteur.

▶ **Communication** : Comment peut-on d'améliorer la communication des événements du Forum en direction des populations multiculturelles qui sont dans ce quartier ?

Réponses :

Jonathan Lupianez, garant de la participation, Forum Démocratie participative,

C'est une préoccupation à laquelle nous sommes évidemment sensibles. Les réflexions sont en cours pour atteindre un public plus large notamment les non francophones mais également les enfants. Sur la question des non francophones, il s'agit de savoir en quelles langues traduire, à combien d'exemplaires, etc. En tout état de cause, notre structure associative ne permet ni de mobiliser du temps ni de dégager un budget allant dans ce sens. Bien entendu, si des citoyens souhaitent s'investir dans cette cause, ils sont les bienvenus à contribuer.

► **Trafic de transit** : Quelle est l'incidence de l'ouverture de l'entrée de l'avenue de l'Ain sur la rue Jean-Simonet ? Est-ce que cela va dissuader le trafic de transit dans le quartier ?

Réponses :

Igor Moro, responsable de l'urbanisme et du développement durable, Ville de Vernier,

Le trafic de transit, notamment par Jean-Simonet est une inquiétude la ville de Vernier et le Canton. Mais ce n'est pas étonnant, quand on ferme à un endroit et on ouvre à un autre, les voitures rentrent. Ce qui est important, c'est de faire en sorte que celui qui rentre par Jean-Simonet le fait pour aller dans le quartier et pas pour transiter en direction de l'avenue de Châtelaine. Ce qui veut dire aussi que l'avenue de l'Ain doit être fluide pour que les gens acceptent de rester sur cette avenue. C'est une préoccupation que je partage et dont la solution n'est pas encore identifiée.

► **Programme** : Pourquoi n'est-il pas prévu de plan localisé de quartier pour coordonner la création du secteur T et la place Concorde - Libellule puisque c'est le cœur du futur quartier ?

Réponses :

Antonio Hodgers, Conseiller d'État en charge du DALE

Au niveau stratégique, l'idée est de commencer par le concours pour mettre les choses à plat, ainsi que susciter la créativité des urbanistes et des architectes sur l'ensemble du périmètre. Sur la base de ce résultat, nous regarderons s'il faut faire un PLQ ou pas. Si ce n'est pas nécessaire, que les choses sont claires et qu'il y a un consensus, ça ne sert à rien de faire une procédure pour faire une procédure. Par contre si on voit qu'il y a des enjeux majeurs et que le concours ne nous permet pas d'aller aussi loin que nous le souhaiterions, alors avec Monsieur Pagani, nous sommes tout disposés à faire PLQ.

Giovanna Ronconi, cheffe du Grand projet Châtelaine, Office d'urbanisme, DALE

Il faut savoir que l'étude, menée sur l'esplanade Concorde-Libellules, Henri-Gollay et le passage sous voie, est coordonnée avec les étapes du concours. Les premiers résultats de cette étude vont être intégrés dans le cahier de charges du concours.

► **Pétition mobilité** : Nous transmettons la pétition Camille-Martin à M. Pagani afin de trouver une solution sur cette rue qui pose d'énormes problèmes et de faire respecter le PDQ.

Réponses :

Rémy Pagani, Maire de Genève,

Je vous conseille d'envoyer la pétition formellement au Conseil municipal et de la faire inscrire comme objet. Je vous conseille de l'envoyer aussi en copie aux conseillers administratifs. Je m'engage à regarder ce qui est possible de faire afin d'éviter qu'elle soit au 150e point de l'ordre du jour et que vous soyez auditionnés dans 3 ans.

► **Mobilité train** : Qu'en est-il de ces discussions sur la halte RER ?

Réponses

Antonio Hodgers, Conseiller d'État en charge du DALE,

C'est vraiment un enjeu majeur pour le Conseil d'État. Nous avons déjà pu obtenir de la part des CFF qu'ils réduisent leur vitesse sur ce tronçon. Le deuxième point est la modification de la deuxième zone PLQ, dit PLQ voie CFF, qui nous permet de justifier le besoin d'une halte RER auprès de Berne. La décision dépend certes de l'action du Conseil d'Etat mais elle dépend surtout de la Confédération. Soyons patients. A Genève, l'ambition est posée, même si ça prendra beaucoup de temps.

Rémy Pagani, Maire de Genève,

On s'est battu pour la gare souterraine de Genève. Les CFF disent qu'à la gare de Châtelaine il n'y a pas de potentiel avant 2040. Alors la réflexion porte sur le passage souterrain qui va directement de Pont-Rouge sans passer par la gare Cornavin. Il est pour l'heure uniquement utilisé par les trains dangereux, et n'est pas équipé d'une sortie « voyageurs ». Avec cette possibilité, les usagers pourraient prendre le train ici pour aller aux Eaux-Vives ou Annemasse sans passer par la gare Cornavin. Cela peut peut-être enclencher une autre réflexion aux CFF. Selon les experts, le coût est de 10 millions. Cette option sera soumise au Conseil d'État afin de sécuriser ce passage si les CFF ne veulent pas le faire. Cela débloquerait la situation.

► **Logements** : Qu'est-ce qu'il va se passer avec les personnes migrantes actuellement logées dans les immeubles qui vont être démolis ? Pourquoi n'ont-elles pas le même traitement que les locataires FED, les étudiants de la CIGUE (coopérative d'étudiants)?

Réponses

Ernest Greiner, président de la Fondation HBM Émile Dupont

La réponse est très complexe. Les gens qui habitent dans ces logements ne sont pas locataires et nous ne pouvons pas les reloger, car leur statut n'est pas valable pour les logements subventionnés HBM. C'est un contrat passé avec l'Hospice général parce que l'immeuble va être démolé. Nous n'avons aucun regard et aucun contrôle, puisque nous ne louons pas à ces personnes, nous louons à l'Hospice général pour un laps de temps très court. Ce sont des exceptions. Ce sont donc ces institutions (Ciguë, Hospice général) qui gèrent la fin des baux en fonction des dates qu'on leur transmet. C'est une question administrative.

QUESTIONS EN SUSPENS

Secteur T : est-il encore possible d'intégrer un projet de coopérative en partenariat avec la Fondation Emile Dupont ? Quelles sont les contraintes et les spécificités pour le concours du secteur T. Dans le journal, un atelier est annoncé pour le printemps 2018, qu'en est-il ?

Parking : Est-ce que les habitants disposant d'un accès parking le long du chemin des poules pourront y accéder ? Comment assurer l'entrée pour qu'il n'y ait pas de voitures tampons ?

Mobilité douce : Est-il envisageable de faciliter la traversée du cimetière au chemin des Ouches ?

Parking : Le parking de surface qui est actuellement à la rue des Sports, entre Ouches et Sport, devait être transformé en parc. Qu'en est-il ?

Jeunes : Des espaces où les jeunes allaient ont disparu comme les terrains de volley. Est-il possible d'imaginer des espaces ou des locaux pour répondre à leurs besoins.

Mobilité : Sur le croisement de l'avenue d'Aire et Camille-Martin, il était également prévu une fermeture de la route aux véhicules motorisés, quelles sont les garanties à ce niveau-là ?